Le CESE a adopté son avis pour des élèves en meilleure santé

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 16/03/2018

Saisine liée : POUR DES ÉLÈVES EN MEILLEURE SANTÉ

Séance plénière du 14 mars

Avis rapporté par Jean-François Naton (groupe CGT) et Fatma Bouvet de la Maisonneuve (personnalité associée), au nom de la section des affaires sociales et de la santé, présidée par Aminata Koné.

Télécharger l'avis

Télécharger la note de synthèse

La santé et l'école sont en tête des préoccupations des Français. L'école est un lieu de vie propice à la prévention. Elle permet le repérage et la prise en charge des troubles de toute nature qui peuvent affecter la santé des 12 millions d'élèves qu'elle scolarise pour une durée de plus de 18 ans en moyenne. Elle est, pour des populations fragilisées ou dans certaines zones en difficultés, la seule garantie d'accès à un suivi médical.

La section estime dans le projet d'avis que la santé des élèves est un des déterminants de la réussite scolaire. Mais si les pouvoirs publics affichent la volonté de faire de la santé à l'école une priorité, le contraste est grand entre les objectifs assignés à cette politique et les actions sur le terrain. En quelques années, les alertes se sont multipliées, pointant la réduction continue des effectifs de la médecine scolaire, les visites médicales non assurées, les problèmes de santé mal ou trop tardivement diagnostiqués, les inégalités croissantes entre les territoires …

La section propose dans ce projet d'avis d'impulser un changement. La réponse à l'urgence passe pour les rapporteurs par trois axes : l'implication de tous.tes dans la protection et la promotion de la santé à l'école ; le décloisonnement à travers notamment la valorisation du rôle de coordination de la médecine scolaire ; l'évaluation des réalisations, pour progresser et répondre aux enjeux au plus près des élèves.

L'avis a été adopté avec 171 votes pour, 1 vote contre, 0 abstention.

Jean-François Naton est conseiller confédéral Confédération générale du travail. Il siège au CESE à la section des affaires sociales et de la santé en tant que membre du groupe CGT. Il est président de la commission temporaire sur la fin de vie et Vice-président du Bureau du CESE.

Fatma Bouvet de la Maisonneuve est médecin Psychiatre et addictologue, personnalité associée à la section des affaires sociales et de la santé du CESE.

© - copyright CESE - Octobre 2026